

# La semaine de 4 jours : une solution pour faire face à la pénurie de main d'œuvre dans la restauration ?

## Plus de 7 salariés sur 10 souhaitent l'adopter !

- 76 % des salariés issus du secteur de l'hôtellerie-restauration souhaiteraient bénéficier d'une plus grande flexibilité dans l'organisation de leurs horaires de travail, avec la possibilité de les condenser sur une semaine de 4 jours
- 31 % seraient prêts à accepter une baisse de leur rémunération en contrepartie de la flexibilité de leurs horaires de travail
- Plus des deux tiers (67 %) seraient d'accord pour que leur rémunération soit diminuée en échange d'un meilleur équilibre vie professionnelle / vie personnelle
- 64 % des salariés du secteur ont envisagé de changer de carrière au cours de l'année écoulée et 29 % ont songé à travailler dans un autre secteur d'activité
- 17 % ne sont pas satisfaits de leur travail actuel ; en raison pour 40 % d'entre eux d'un nombre d'heures de travail inacceptable
- Ils sont plus d'un sur 4 (27 %) à déclarer ressentir du stress tous les jours au travail, que ce soit à cause des journées interminables (31 %) ou de l'accroissement de leurs responsabilités suite à la pandémie (29 %).

Nanterre, le 21 juillet 2022 – La crise sanitaire continue d'avoir un impact profond sur les modes de vie et de travail des salariés français. Alors que beaucoup ont été contraints à l'activité partielle durant plusieurs mois, nombreux sont ceux qui expriment un besoin croissant de flexibilité afin d'améliorer leur équilibre entre travail et vie personnelle. C'est tout particulièrement le cas dans l'hôtellerie-restauration où les salariés sont nombreux à souhaiter

**le recours à la semaine de 4 jours, comme le révèlent les chiffres de la nouvelle enquête intitulée « People at Work 2022 : l'étude Workforce View » d'ADP, pionnier et leader mondial des solutions de Ressources Humaines. Cette enquête a été réalisée auprès de plus de 32 924 actifs dans 17 pays, dont près de 2 000 en France.**

À la suite de la crise sanitaire, les salariés expriment davantage le souhait d'être libres dans la gestion de leur temps et de leur charge de travail, allant même jusqu'à vouloir adopter la semaine de 4 jours. Ce sont ceux de l'hôtellerie-restauration qui sont les plus demandeurs de l'instauration d'une telle organisation. En effet, si **64 % des salariés français, tous secteurs confondus, souhaiteraient bénéficier d'une plus grande flexibilité dans l'organisation de leurs horaires de travail, avec la possibilité de les condenser sur une semaine de 4 jours, ce chiffre s'élève à 76 % dans le secteur de l'hôtellerie-restauration** (contre 58 % en 2019).

De plus en plus plébiscitée par les collaborateurs, **la semaine de 4 jours n'a seulement été adoptée à ce jour que par 6 % des entreprises du secteur de l'hôtellerie-restauration** (contre 5 % tous secteurs confondus) et elles ne sont que 19 % à avoir mis en place une politique de travail flexible. Quand une telle organisation est mise en place, **82 % des salariés profitent de cette flexibilité** et seuls 3 % se sentent coupables d'utiliser cet avantage.

Alors que les salariés de l'hôtellerie-restauration affirment que **le facteur primordial pour un emploi est le salaire (70 %), plus des deux tiers (67 % contre 57 % tous secteurs confondus) accepteraient qu'il soit baissé en échange d'un meilleur équilibre entre le travail et la vie personnelle**. En revanche, ils ne seraient que 31 % à concéder une baisse de leur rémunération en contrepartie de la flexibilité de leurs horaires de travail.

Les employeurs du secteur qui ont la possibilité de mettre en place des accords de travail avec plus de flexibilité pourraient en tirer profit en matière de recrutement et de fidélisation, d'autant plus que **64 % de leurs collaborateurs ont envisagé de changer radicalement de carrière au cours de l'année écoulée et 29 % ont songé travailler dans un autre secteur d'activité**. Un chiffre qui peut notamment s'expliquer par les 17 % d'entre eux qui ne sont pas satisfaits de leur métier actuel. Parmi eux, 60 % regrettent l'absence d'évolution professionnelle et 53 % affirment

s'être vus confier plus de responsabilités sans avoir été augmentés en conséquence. De plus, 47 % considèrent que leur travail comporte moins d'avantages que ce à quoi ils s'attendaient et 40 % évoquent un nombre d'heures de travail inacceptable. Le stress lié à leur métier a également un impact. **Plus d'un salarié du secteur sur 4 (27 % contre 22 % tous secteurs confondus) déclare ainsi ressentir du stress tous les jours sur son lieu de travail**, que ce soit à cause des journées interminables (31 %) ou de l'accroissement de leurs responsabilités avec la pandémie (29 %).

Enfin, la question des heures supplémentaires s'avère être un enjeu déterminant dans l'hôtellerie-restauration. **4 salariés sur 10 (40 % contre 27 % tous secteurs confondus) estiment qu'ils travaillent gratuitement 6 à 10 heures par semaine**. C'est le secteur où ce chiffre est le plus élevé.

« *Confrontés à la fermeture administrative de leur établissement et à l'activité partielle, les salariés de l'hôtellerie-restauration ont été fortement impactés par la crise sanitaire incitant nombre d'entre eux à vouloir changer de métier ou tout du moins à bénéficier d'une plus grande flexibilité dans leurs horaires de travail pour pouvoir profiter d'un meilleur équilibre entre leur vie privée et leur vie professionnelle. Alors que ce sont des secteurs où le télétravail est impossible, la question de la flexibilité passe par une forte demande de leur part pour une semaine de 4 jours* », souligne **Carlos Fontelas De Carvalho, Président d'ADP en France et en Suisse**.

Il ajoute : « *Nous savions que le salaire et la sécurité de l'emploi étaient des facteurs de motivation essentiels, la flexibilité l'est désormais également. Certains employeurs dans le secteur de l'hôtellerie et la restauration ont d'ores et déjà pris la décision de réduire le temps horaire et le nombre de jours travaillés, afin d'augmenter leurs chances de recruter. Pour que la mise en place de plages de travail flexibles ou d'horaires adaptés soit une réussite, il est primordial que l'entreprise soit équipée des bons outils pour mesurer l'activité* ».

#### **A propos de l'étude**

Le rapport « People at Work 2022 : l'étude Workforce View » étudie les comportements des salariés face au monde du travail actuel, ainsi que leurs attentes et espoirs vis-à-vis de leur futur environnement de travail. ADP Research Institute a interrogé 32 924 actifs dans 17 pays entre le 1er et le 24 novembre 2021, dont 1 951 en France.

#### **A propos d'ADP**

Concevoir de meilleurs modes de travail grâce à des solutions à la pointe de la technologie, des services haut de gamme et des expériences uniques qui permettent aux collaborateurs d'atteindre pleinement leur potentiel. Ressources Humaines, gestion des talents, rémunération globale, paie et conformité, basées sur les données et conçues pour vos collaborateurs. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [fr.ADP.com](http://fr.ADP.com)